

<https://www.labalancedes2terres.info/spip.php?article453>



La langue égyptienne et le système hiéroglyphique

- L'écriture -



Date de mise en ligne : vendredi 18 août 2023

Date de parution : 29 juillet 2004

Copyright © La Balance des 2 Terres - Tous droits réservés

La langue égyptienne, aboutissement d'un long processus de maturation, est vieille de plus de 5.000 ans.

Elle est dite chamito-sémitique, par référence au Cham et au Sem de la Bible, respectivement considérés comme les ancêtres mythiques des populations africaine et sémite, car ses composants empruntent à ces deux rameaux linguistiques.

Cette langue présente des caractéristiques qui lui sont propres. Tout comme l'arabe ou l'hébreu, elle note exclusivement des consonnes, jusqu'à l'apparition de l'alphabet copte.



Ces consonnes forment le squelette de la langue qui dépend d'un système de racines formées chacune d'une groupe de trois consonnes et utilisées pour former les mots d'une même famille.

Une nette distinction doit être faite entre la langue employée pour communiquer et l'écriture qui en est son vecteur graphique. Les hiéroglyphes forment une écriture, recouvrant un des états de la langue. Cette langue peut s'exprimer graphiquement par plusieurs écritures cursives, simplifications progressives des hiéroglyphes ; ces écritures, apparues dès l'Ancien Empire, poursuivent leur évolution propre en se rapprochant de la langue parlée.

Si la langue égyptienne peut être consignée par plusieurs types d'écriture, un type d'écriture peut rendre, à lui seul, plusieurs états de la langue.

L'égyptien étant une langue à flexion, les voyelles sont sujettes à changement. En effet, les mots, à partir d'un même squelette formé de consonnes, diffèrent par la flexion vocalique. Elles sont en effet mobiles et changeantes, comme en arabe et en hébreu, suivant la façon dont le nom est utilisé à l'état absolu, construit, ou pronominal. De par leur absence de notation graphique, il est pratiquement impossible, contrairement au grec ou au latin, de parler égyptien : la transcription à laquelle recourent les égyptologues n'est donc qu'une convention.

Cette omission des voyelles empêche de saisir des nuances qui seraient marquées dans une langue vocalisée comme, par exemple, les formes verbales que l'on a tendance à croire inexistantes.

Les termes décrivant les types d'écriture égyptiens nous ont été légués par les écrivains classiques. Ils n'ont aucune

relation avec la réalité autochtone et sont, eux aussi, utilisés par convention et par la force de l'habitude.

L'égyptologie utilise d'ailleurs une terminologie mise en forme par les classiques ou bien développée pour l'étude des monuments classiques.

Traditionnellement, on distingue tout d'abord l'écriture hiéroglyphique. Se rapportant à une réalité concrète, elle compte 750 signes à l'époque classique ; mais ce chiffre passe à plusieurs milliers (environ 6.000) à l'époque ptolémaïque au cours de laquelle cette écriture est réservée aux textes sacrés. C'est alors un système graphique complexe et hétérogène qui présente théoriquement autant de caractéristiques locales que de temples. La dernière inscription hiéroglyphique connue, située à [Philae](#) sur la Porte d'Hadrien, est datée du 24 août 394 après J.C.

Pour l'usage courant, cette écriture peu rapide devait être simplifiée en une cursive. Une première simplification amena l'apparition d'[hiéroglyphes](#) cursifs dont la forme originelle demeure reconnaissable. Ce type d'écriture est longtemps utilisé pour la rédaction de textes sacrés sur [papyrus](#).

On passe ensuite à l'écriture hiératique proprement dite évoluant fortement avec le temps et qui présente elle aussi des particularités locales et un ductus personnel au scribe. Tout d'abord écriture administrative, littéraire et épistolaire, le [hiératique](#) est utilisé presque exclusivement, à partir du premier millénaire (XXI^e dynastie) pour consigner des textes religieux écrits sur [papyrus](#). D'où le nom que lui donnèrent les Grecs.



Une nouvelle simplification, le [démotique](#), apparaît vers le VIII^e siècle avant J.C. L'écriture cursive usuelle sert désormais à accompagner une évolution tardive de la langue pourvue d'une grammaire propre qui n'a plus rien à voir avec l'égyptien des époques antérieures. Il est intéressant de noter qu'avec le temps, le [hiératique](#) et le [démotique](#) ont fini par subir leur propre évolution. Ceux qui n'assuraient plus le rôle de hiérogrammates dans les temples ne savaient plus lire les inscriptions et avaient oublié les liens entre les [hiéroglyphes](#) et les écritures cursives qu'ils utilisaient quotidiennement. Des thesaurus de signes notent ces correspondances. Cette ignorance tardive de l'écriture hiéroglyphique contribua à l'entourer d'une aura mystérieuse menant, dans des tombes d'époque romaine, à l'apparition de pseudo-hiéroglyphes n'ayant d'autre valeur que décorative et sans doute magique.

Le dernier état de la langue, le copte, est noté à l'aide d'un nouveau système fondé sur l'alphabet grec complété par un groupe de signes dont sept sont empruntés au [démotique](#) pour noter les sons qui n'existent qu'en égyptien. Les voyelles sont alors notées pour la première fois. Cela donne une idée précise de la manière dont la langue égyptienne tardive était vocalisée. Son usage se généralise entre le II^e et le III^e siècle. La langue copte demeure vivante jusqu'au XI^e siècle : elle est la langue liturgique des chrétiens monophysites d'Egypte.

L'égyptien répond à trois stades de langue bien différenciés, même s'ils sont en fait les étapes de l'évolution continue d'un seul et même idiome. On distingue ainsi l'ancien égyptien, le moyen égyptien et le néo-égyptien qui

correspondent, en gros, avec les grandes phases de l'histoire égyptienne. Chacun de ces stades est représentatif d'une grammaire spécifique reflétant l'état de la langue à chacune de ces époques, en mettant en valeur des moyens d'expression spécifiques et variés.

On peut généraliser l'approche de cette évolution en notant l'existence d'une rupture au cours du [Moyen Empire](#) : les formes synthétiques de l'ancien et du moyen égyptien, caractérisées par des flexions verbales prenant la forme de terminaisons ou désinences, sont remplacées par le néo-égyptien qui pour sa part utilise une forme analytique et une structure verbale consistant en formes articulées.

Le système hiéroglyphique

L'écriture apparaît en Egypte vers 3200 avant J.C., postérieurement à l'apparition de l'écriture cunéiforme. Elle s'avère le fruit de tâtonnements et d'une longue évolution menant à la création de paléo-hiéroglyphes ou [hiéroglyphes](#) archaïques. Pourtant, très vite, le système est là, complet et abouti, de sorte qu'il s'avère impossible de retracer ses origines.

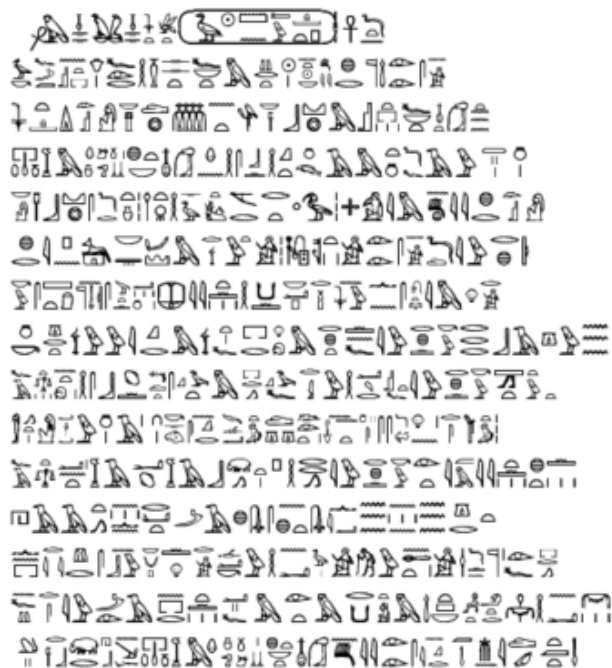
Ce système est constitué de phonogrammes se répartissant en phonèmes et en idéogrammes, tandis que les phonèmes se subdivisent en trois types : unilitères, bilitères et trilitères. Il vient s'adjoindre un autre groupe de [hiéroglyphes](#) utilisés pour apporter une précision à la signification des ensembles de phonèmes : ce sont les déterminatifs.



Les phonogrammes sont des signes servant de support à un son, à une valeur phonétique donnée. L'idéogramme, quant à lui, note par sa seule présence un mot complet se référant en général à l'être ou la chose représentée par le signe. De fait, tout phonogramme peut être utilisé comme idéogramme. Il suffit de le faire suivre d'un trait vertical qui indique qu'il signifie en propre l'être ou la chose représentée. Il peut néanmoins être très ambigu et porter plusieurs sens différents, avoir différentes lectures possible, signifier l'ensemble pour la partie ou inversement, l'outil pour l'action, etc.

Le phonème note un son, sans préjuger de son emploi en tant que signe-mot. Le groupement des phonèmes, notant des valeurs phonétiques complexe, aboutit à la formation des mots. Cet usage, contrairement aux signes employés en tant qu'idéogrammes, permet d'exprimer des réalités ou des abstractions.

Unilitères



Parmi ces phonèmes, des signes rendent une seule et unique consonne : les unilitères. Ils sont au nombre de 26 à 30, si l'on considère des variantes, et forment une sorte d'alphabet virtuel qui ne sera jamais utilisé comme tel de façon systématique. Les mots courants ou les éléments grammaticaux sont cependant souvent écrits de manière totalement ?alphabétique ?.

Bilitères

D'autres signes, au contraire, les bilitères (environ 80) servent à noter deux consonnes. Ils peuvent être employés seuls, sans complément, pour leur seule valeur phonétique. Mais on leur adjoint souvent une ou plusieurs de leurs composantes phonétiques pour préciser leur lecture. Ces dernières renforcent cette lecture mais ne doivent pas être lues ni transcrites pour elles-mêmes. En général, le premier terme phonétique n'est jamais indiqué.

Trilitères

Les derniers, les trilitères (environ 50 signes) notent trois sons consécutifs. Ils sont accompagnés de leur deuxième et troisième composantes phonétiques ou seulement de la troisième, mais jamais de la première.

On aboutit donc à un système essentiellement phonétique qui comprend déjà plus de 150 signes. On doit de plus noter que lorsqu'on rencontre un groupe de phonèmes, certains d'entre eux ne sont pas à être lus : ce sont des compléments phonétiques destinés à aider le lecteur à déchiffrer correctement des signes qui pourraient être confondus avec d'autres. Dans le cas de bilitères, la seconde consonne est ainsi précisée ; dans le cas des trilitères, les deux dernières lettres viennent compléter la lecture.



Cette précision laissait malgré tout planer une ambiguïté entre les homographes (mots écrits de la même façon). Ce problème fut résolu par l'adjonction d'un signe final appelé déterminatif. Il sert à indiquer la nature du champ sémantique auquel le mot se rapporte. Le déterminatif ne doit pas être lu.

Les principes de ce système étant fixé, il demeure très souple : le même mot peut malgré tout s'écrire de différentes façons. Néanmoins, certaines graphies sont courantes, d'autres rares, d'autres impossibles. Ces graphies variées, changeant avec le temps, permettent parfois de dater les textes.

Parfois le déterminatif peut s'avérer le signe primitif, précédé par des signes phonétiques indiquant sa lecture. L'utilisation de ce que nous appelons par convention idéogramme serait une écriture simplifiée, utilisable quand il n'existe aucune ambiguïté sur la lecture et le sens du mot écrit.

L'alphabet égyptien est disposé suivant un ordre qui lui est propre. L'égyptien ne comporte aucune ponctuation : les mots eux-mêmes ne sont pas séparés les uns des autres. Les cinq premières lettres de l'alphabet égyptien sont considérées comme des semi-voyelles et rendues par des voyelles, a, i et ou (noté w).

Les autres lettres sont de nature consonantique. Pour faciliter la lecture et la prononciation de ces squelettes consonantiques, on intercale en français un "e" conventionnel entre les consonnes vraies. Cette lecture est cependant pure convention comme le prouve les différences marquées existant entre les transcriptions vocalisées allemandes, anglaises, françaises, italiennes etc.

Orientation des signes hiéroglyphiques

On peut écrire de droite à gauche ou de gauche à droite indifféremment, de haut en bas et beaucoup plus rarement de bas en haut. En revanche, les écritures cursives, [hiératique](#) et [démotique](#), sont pour leur part toujours écrites de droite à gauche, comme l'arabe, ou en colonnes de haut en bas. Cette direction est sans doute la plus normale et courante.

Règles d'écriture

L'écriture monumentale est le reflet de la disposition la plus harmonieuse des signes. Ceux-ci doivent être groupés dans des carrés imaginaires que nous appellerons cadrats. Ceux-ci se subdivisent en demis et quarts de cadrats. Un signe isolé peut occuper un seul cadrat ou un demi cadrat qu'il n'emplirait pas tout à fait. Néanmoins la règle veut que le scribe, mû comme ses confrères peintres et sculpteurs, par une véritable peur du vide, s'arrange toujours pour occuper au mieux le support. Cette recherche d'harmonie devient du même coup une contrainte qui pousse certains signes à venir avant d'autres qui les précèdent logiquement ou après ceux qui les suivent, dans le simple but d'arriver à une disposition harmonieuse.

Genre et nombre



Le cartouche de Nefertari

L'Égyptien ne connaît que deux genres : le masculin et le féminin. Le neutre n'est pas individualisé de façon graphique. La marque du féminin ? un t final, au singulier et au pluriel ? s'y substitue. L'égyptien connaît l'expression d'un duel et d'un pluriel. Le duel (deux personnes, deux objets) marqué par la terminaison -wy (féminin -wyt). Le pluriel est, quant à lui, noté par la terminaison -w (féminin -wt).